

Expression citoyenne

Michel Briand

L'« expression citoyenne » est d'abord une prise de parole, une expression à caractère public relative à la vie en société. Elle diffère en cela de l'expression personnelle, et à ce titre demande une plus grande attention dans l'organisation de la liberté, dans l'extension des « droits de la communication ».

Journaux, tracts, affiches, radios, discours, théâtre, poèmes, musique, télévision, cinéma, vidéos : les formes d'expression et les médias sont aussi variés que les moyens de communication. Il en va de même des types d'expressions : individuelle, associative, artistique, partisane, forum, pétition, vote... qui reflètent la diversité des interventions au sein de la société.

Le mot « citoyen » est formé à partir de *civitas* qui désigne la cité, lui-même formé sur « civis » qui signifie *citoyen, qui habite la cité*. Le terme de « citoyen », intégré dans la Marseillaise, hymne national français, et employé durant la Révolution de 1789, est probablement plus fort et plus chargé d'histoire en France que dans d'autres pays où il est utilisé dans un contexte uniquement descriptif et fonctionnel.

La citoyenneté s'exprime historiquement sur un territoire, géographique ou symbolique (« citoyen du monde »). Elle se développe dans des sociétés ouvertes au sein desquelles peut se constituer un espace public. Outil essentiel de l'extension de la démocratie, l'expression citoyenne est l'expression individuelle ou collective qui parle des relations aux autres, de la vie dans la cité et en société.

Expression citoyenne et gouvernance

Pour prendre sens dans la société, l'expression libre, non censurée, créatrice de mondes nouveaux doit pouvoir agir sur le réel. Ainsi l'*expression* est confrontée à une limite : celle de la décision et de l'action.

Les peuples, qui ont appris à lire et écrire et obtenu petit à petit l'extension des droits démocratiques, revendiquent aujourd'hui un droit de regard sur la manière dont ils sont gouvernés et une justification des décisions prises. C'est dans cette interaction avec la décision que l'expression citoyenne se confronte à la « gouvernance ».

- Comment assurer la continuité entre « expression citoyenne » et « décision citoyenne » ?

- Les sources d'information, condition préalable à l'expression, nécessaires à la formation d'une opinion sont-elles accessibles ?

- Comment assurer à l'expression une qualité argumentaire qui lui donne force et liberté ?

- Comment le décideur politique intègre-t-il ce qu'il entend monter de l'expression citoyenne ? La décision prendra-t-elle en compte ce qui aura été exprimé ?

Les usages de l'internet pour l'expression citoyenne ont déjà quelques succès, notamment en étant capables de relier les questions locales aux questions globales : aménagement de la ville, budget participatif, exclusions sociales, inégalités Nord-Sud, brevetabilité du vivant, Organismes Génétiquement Modifiés, droits et place des femmes..., autant de thématiques qui n'ont pris leur place au sein des sociétés ouvertes qu'au travers du débat et de l'expression citoyenne.

Une expression qui crée de l'identité

À côté d'une fonction démocratique, par la confrontation des arguments, l'expression publique, l'expression d'un public, remplit aussi une fonction identitaire

: s'affirmer face aux autres. Pour l'expression des publics éloignés, c'est souvent l'identité qui est un ressort de cette expression publique. Elle est le résultat d'un décalage entre l'image projetée par le groupe et l'image que le groupe a de lui-même. Stigmatisé, un groupe cherche à s'approprier ce stigmate et à l'inverser, ou tout au moins à en faire une ressource identitaire mobilisable.

L'expression citoyenne nous renvoie ici à une reconnaissance des personnes (individuelle et collective). Les capacités de l'internet à projeter cette revendication d'identité en font aussi une technologie qui construit du lien social.

Le jalon d'une démocratie participative

Du point de vue des habitants, cette demande de débat public argumenté, de reconnaissance des personnes pose les jalons d'une *démocratie participative* qui prolonge la démocratie représentative.

Accorder de l'attention à l'expression c'est aussi reconnaître l'importance des points de vue des citoyens.

Selon les modes de participation choisis, les formes d'expression varient :

- L'*information* est une expression descendante qui n'attend pas de retour.
- La *consultation* demande un avis qui sera comptabilisé (vote) ou synthétisé (enquête d'utilité publique).
- La *concertation* implique un dialogue qui puisse influencer sur la décision.
- La *co-construction* fait appel à l'intelligence collective à l'expertise d'usage des citoyens pour co-produire aux côtés des experts et des élus dépositaires du pouvoir.

Cette dernière forme, assez rare aujourd'hui, est certainement la plus aboutie, mais aussi la plus exigeante et complexe de la démocratie participative.

L'expression citoyenne contestataire joue aussi un rôle de préservation de l'ensemble du système démocratique en osant poser des problèmes souvent ignorés ou délaissés par les dirigeants.

Autour de l'expression citoyenne

L'expression citoyenne est synonyme d'une certaine liberté, acquise ou revendiquée. Les sanctions et menaces encourues pour des paroles et des écrits publics témoignent du caractère non démocratique d'une société, comme on le constate encore couramment dans de nombreux pays.

Les tribunes de personnalités, de responsables associatifs, d'opposants politiques à la majorité, ou l'expression d'organisations non gouvernementales, de réseaux militants, de mouvements sociaux font partie d'une expression citoyenne dans la mesure où elles sont des expressions de personnes, acteurs de la cité. Mais elles n'en constituent qu'une petite partie.

Il nous faut interroger la fonction symbolique de l'expression : qui se sent légitime pour parler? Sur quelle base cette légitimité se construit-elle? Nombre d'expressions utilisent un « nous » indéterminé qui prête à confusion.

Il ne suffit pas que quelques « citoyens » ayant accès aux médias de communication, aux lieux de débat s'autoproclament expression citoyenne pour que les conditions d'une expression citoyenne de qualité soient réunies. Si la liberté d'expression est la condition nécessaire de l'expression citoyenne, elle est loin d'être suffisante.

Rares sont les personnes qui prennent la parole ou la plume. En regardant autour de soi, chacun-e constatera que l'expression publique n'est pas facile pour la plupart des personnes. Poser des écrits sur la place publique n'est pas un acte anodin. Donner à voir et à débattre est déjà un acte politique, constitutif d'un projet (de vie ou de société), constitutif d'une identité (personnelle ou de groupe) et constitutive de trajectoires sociales.

De la parole publique à l'expression citoyenne

Ainsi, l'expression citoyenne ne va pas de soi, elle implique aussi un parcours, un accompagnement, un regard critique, une reconnaissance individuelle et collective des personnes.

Le chemin est long pour que l'expression citoyenne soit un droit effectif comme le vote. Un chemin qui passe d'abord par l'apprentissage, la formation à l'expression et par une mutation culturelle : l'intériorisation par le plus grand nombre du fait que cette expression est non seulement un droit mais aussi un ressort de transformation sociale.

Rares aujourd'hui sont les politiques publiques qui favorisent et accompagnent cette prise de parole.

C'est pourquoi l'expression citoyenne est non seulement une prise de parole, une expression à caractère public relative à la vie en société mais aussi le produit d'un accompagnement, d'un apprentissage. C'est l'ensemble d'un processus qui permet l'accès à la prise de parole des habitant(e)s d'un territoire, pour ce qui concerne la vie en société, dans une démarche participative.

Cette idée de processus évoque une dynamique en construction, une organisation collective, une reconnaissance des identités collectives et individuelles qui restent à travailler par l'observation, la compréhension l'analyse et le rapprochement de situations. Dans quelles conditions sociales, quel contexte politique se développe l'expression citoyenne? quels liens entretient-elle avec les démarches participatives mises en oeuvre?

Au sein de sociétés de l'information

Aujourd'hui l'expression citoyenne nous interpelle comme habitant de la ville et citoyen du monde explorant de nouvelles modalités du vivre ensemble. Alors que les frontières du local et du global se mêlent de plus en plus étroitement, les mutations liées à l'ère informationnelle se répercutent sur l'expression et la participation citoyenne.

Le numérique introduit plusieurs ruptures :

Le codage de l'information rend l'information reproductible : ce que je reçois est aussi disponible aux autres, ce que j'écris peut circuler ;

- La convergence numérique agrège au fil des progrès technologiques la possibilité d'échanges numériques de données, textes, photos, sons et images animées.

- Les formes de l'expression citoyenne se multiplient, permettant à chacun de prendre « parole » en fonction de ses meilleurs aptitudes ;

- Les réseaux électroniques connectent les personnes au delà des frontières par de multiples objets communicants reliés entre eux par les ondes, les réseaux câblés ou téléphoniques. La censure locale devient impossible, l'information touche les diasporas, la citoyenneté locale se vit sous le regard du monde.

Les bouleversements du numérique

Jusqu'à peu, l'expression d'un individu était limitée par la portée de l'oral ou de l'écrit. L'avènement des médias de masse a démultiplié les capacités à recevoir l'information. On est loin de retrouver une telle extension pour qu'un citoyen ordinaire puisse accéder aux journaux, aux radios ou télévisions pour s'y faire entendre.

Les réseaux électroniques et les nouvelles cultures numériques ouvrent a contrario des possibilités inédites pour l'habitant « connecté » de la cité de s'exprimer et d'interagir avec la sphère sociale, publique et politique.

Si les laboratoires d'informatique ou de télécommunications sont au coeur de l'essor des innovations technologiques, les échanges entre personnes sont un élément essentiel du développement des usages. Les applications majeures de l'ère numérique, telles que mél, web, chat, pair à pair, blogs..., ont été inventées et plébiscitées au sein de communautés d'utilisateurs.

La diffusion dans la société des outils numériques s'accompagne de l'émergence de nouvelles pratiques de communication. Les millions de sites du web deviennent une source d'information concurrente des médias de masse. Dans un moment de débat politique, un blog, oeuvre d'une personne, peut se hisser au même niveau de lectorat qu'un journal ou une radio, avec l'interactivité en plus. Sur un territoire local, un webzine s'affirme en contrepoint à l'expression municipale [1]. Des sites collectifs, à l'image d'Indymedia, le réseau d'information contestataire le plus connu, se placent en alternative de témoignage aux compte-rendus de manifestations ou d'événements.

Cette émergence, à côté des médias diffusés « un vers tous » (journaux, radios, télévisions ..), de médias distribués où c'est l'expression de personnes ou de collectifs qui prédomine, interpelle aujourd'hui les formes de la gouvernance. La diffusion rapide des informations à travers le monde permet l'organisation de mouvements d'opinions sous forme de réseaux inédits. L'accès à l'information contradictoire ouvre le débat et impose aux décideurs d'argumenter. La confrontation des idées accélère l'élaboration collective de propositions qui se posent en alternatives.

Lorsque le succès d'un média distribué vient de la qualité de ses contenus et de son animation, cela ne peut qu'interpeller les décideurs habitués à une diffusion hiérarchique au nom de leur fonction en direction de celles et ceux qui les ont directement ou indirectement mandatés. La participation est une culture en émergence qui a encore peu de place dans des sociétés largement organisées autour de la représentation et des mandats accordés ou octroyés.

Il est aussi nécessaire de s'interroger sur les valeurs d'usage des médiations par ordinateurs. Les articulations entre « *agir localement et penser globalement* », pertinentes dans le cadre des Nouveaux Mouvements Sociaux, ne fonctionnent que pour une frange limitée de la population.

En effet, les expressions par oral, par écrit, par gestes ne relèvent pas des mêmes habiletés ni des mêmes codes. Discuter sur un chat, envoyer un courriel sur une liste de diffusion, poster sur un forum, ouvrir un blog, écrire sur un site associatif, prendre la parole sur un site public, fabriquer une radio ou une vidéo : tout le monde ne dispose pas des mêmes outils culturels, intellectuels, cognitifs (sans parler de l'outillage technique) pour s'emparer des nouvelles formes d'expression. Étendre ces pratiques vers tous-toutes les citoyen(ne)s devient une tâche qui doit concerner tous les acteurs de l'expression citoyenne.

L'expression citoyenne questionne les médias traditionnels

Le succès des médias distribués témoigne aussi d'une défiance vis à vis des décideurs publics et des médias de masse. La diffusion des mêmes images sur toutes les chaînes de télévision, les textes interchangeables de la presse quotidienne alertent les citoyens actifs sur la concentration des médias de masse. Pourtant, on constate que les plus grands succès du P2P sont les mêmes que ceux du Top 50 !

Les médias distribués, reflet de pratiques sociales émergentes, peuvent aussi favoriser la répétition d'un modèle « qui marche » plutôt que son contournement pour inventer une autre manière de dire.

C'est ce mouvement en émergence que nous nous proposons d'interroger.

L'apport des réseaux numériques : de nouveaux possibles et leurs limites

Pour que l'expression existe, il lui est nécessaire de disposer de médias pour la diffuser. C'est ici que l'apport des outils numériques lève certaines barrières d'accès aux médias de masse quasi infranchissables hier pour un-e citoyen-ne ordinaire.

Il devient possible à partir d'un ordinateur connecté de publier un magazine d'information communal, de réaliser un site expert sur un sujet de société en débat, de relier rapidement des informations des 4 coins d'un pays ou de la planète. Le témoignage en provenance directe des acteurs devient un moyen essentiel de promouvoir une relation des événements qui prenne en compte tous les points de vue et toutes les situations. On a pu le voir lors des dernières catastrophes naturelles qui ont secoué le globe.

Mais sur les millions de blogs, très peu relèvent de l'expression citoyenne,

l'immense majorité vise d'abord à l'expression personnelle ou au sein de petits groupes. Et comme pour les journaux de quartier, les publications associatives, les radios libres nous devons constater que l'écriture collective qui fait débat, qui relie les gens sur un territoire ou qui apporte du sens, concerne aujourd'hui très peu de gens. Les sites de publication dépassent rarement la centaine de rédacteurs, l'immense majorité des lecteurs ne franchit pas spontanément le pas vers la rédaction ou l'écriture de commentaires.

Garder une perspective ouverte

L'expression citoyenne est une activité en devenir, un projet. Ce qui nous importe aujourd'hui, c'est à la fois de s'appuyer sur les expériences qui vont de l'avant, et aussi de permettre un transfert du savoir-faire qui s'y développe vers les populations qui s'expriment le moins. Car les outils d'écriture collaborative ou les logiciels libres nous montrent que l'envie de participer au bien commun peut rassembler des milliers de personnes autour d'un projet coopératif.

Les médias distribués rendent possible la mise en mouvement de larges communautés qui s'impliquent pour co-produire des contenus habituellement diffusés par les structures publiques. Qu'il s'agisse des outils de bureau pour communiquer (*Open Office, Firefox*), d'encyclopédies (*Wikipedia*), de cartes, d'atlas (*Open Geodata*), de revues scientifiques (*Appel de Budapest*), de connaissances rendues accessibles (les sites de formation et d'auto-formation sur internet), de contenus pédagogiques (*Open Courseware*)..., les initiatives venant directement des individus et des groupes se multiplient en dehors des institutions qui en ont pourtant la mission. Toutes ces démarches qui nourrissent un patrimoine commun du savoir ne se vivent pas forcément comme politiques (parmi les contributeurs de *wikipedia*, nombreux sont ceux qui font ça par jeu, par passion...). Pour autant, elles participent de l'émergence de la nouvelle forme de l'expression citoyenne.

De la même manière, les artistes qui utilisent le multimédia participent de ce mouvement. La représentation numérique par le texte, l'image ou le son, le recours à la simulation, à la 3D, au sampling et au remixage, la multiplication des oeuvres collectives, ouvertes aux interactions, démultiplient les champs d'investigation des artistes. Y compris, certains collectifs artistiques investissent ce champ d'expression en lui donnant une dimension politique.

Devant cette profusion d'expériences, de volontés, devant les difficultés rencontrées pour élargir le nombre des participants, tout un travail reste à faire pour interroger les multiples formes de l'expression citoyenne et les conditions de son essor.

Questions ouvertes

Les technologies de l'information et de la communication démultiplient les prises de parole possibles pour celles et ceux qui en possèdent les clés d'accès et d'usage. Pour qualifier l'expression citoyenne, pour élargir ses acteurs, il est nécessaire de s'interroger en permanence :

- Qui prend la parole? (nombre, place sociale) , au nom de qui?
- Pourquoi? (en quoi se sentent-ils légitimes de le faire?)
- Comment? (par quels médias, parole individuelle ou collective)
- Quel est le dispositif qui permet cette prise de parole (technique, cognitif...)?
- Quel accompagnement le rend possible? (initiation, médiation, formation...)
- Quelle prise en compte de cette expression dans la gouvernance? (quels relais, quelle incorporation dans les processus démocratiques classiques)
- Quelle prise en compte des personnes naturellement éloignées de la prise de parole dans un souci d'équité?
- Quelle différence entre « expression citoyenne » et « opinion publique »? L'une est-elle le fruit de l'autre?

Alors que les débats traditionnels concernant la « liberté d'expression » et le « droit

à l'information » portent sur l'organisation sociale d'outils de diffusion de l'information (liberté de la presse), sur leur pluralisme (contrôle économique ou politique des médias) et sur la capacité des habitants d'une zone géographique (ville, pays, région,...) à accéder à une information indépendante, l'irruption de l'internet vient bousculer ce paysage. Grâce aux médias distribués de l'internet, l'expression citoyenne questionne les formes d'organisation de la démocratie, en l'étendant vers plus de participation.

Comment chaque habitant peut-il utiliser ce réseau pour communiquer publiquement?

Au delà du seul échange entre pairs, entre amis ou au sein de réseaux associatifs, comment l'écriture multimédia dans l'espace public de l'internet, vient-elle bouleverser les rapports que les citoyens entretiennent avec l'information et avec ceux qui les gouvernent?

Comment faire entendre les besoins des populations et faire émerger les solutions qui reposent dans l'intelligence collective? Les outils sont disponibles (e-mail, sites web, blogs, encyclopédies coopératives, partage de fichiers...) mais un nouveau savoir-faire, un « savoir-dire », doit être inventé et transmis à tous, notamment aux secteurs marginalisés.

Références

Quelques sites communaux relevant de l'expression citoyenne en France :



Montrouge (92) : <http://www.montbouge.net/>,



Berre-Salon-Durance (communauté d'agglomération) : <http://www.cabsd.com/>,



le Romanais : <http://leromanais.free.fr>,



Brest : <http://www.brest-ouvert.net>



Puteaux : <http://www.monputeaux.com>



Ce texte est extrait du livre *Enjeux de mots : regards multiculturels sur les sociétés de l'information*. Ce livre, coordonné par Alain Ambrosi, Valérie Peugeot et Daniel Pimienta a été publié le 5 novembre 2005 par C & F Éditions.

Le texte est sous licence Creative Commons paternité, pas d'utilisation commerciale.

La connaissance doit être offerte en libre-accès... Mais auteurs et éditeurs ont besoin d'une économie pour poursuivre leur travail. Si vos moyens vous le permettent, n'hésitez pas à commander le livre en ligne (39 €)



Creative Commons License

